L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 23 NOVEMBRE. 1889. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
Madame de Bonneval, Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 23 NOVEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—La désirable maison cottage double, Nos 418 et 420 rue Locust, entre l'avenue Jackson et la rue Philip.

PAR B. ONORATO—Maison à deux corps de logis rue Perdido.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriétés dans les Troisième et Sixième districts.

PAR W. A. KERNAGHAN — Lots de terre avec bâtisses et améliorations, dans le Premier district.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Un joli cottage rue Baronne, entre les rues Washington et Sixième.

PAR P. AD. FORTIER — Constable de la Deuxième Cour de Cité—Au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, un petit cheval bai, un wagon à deux roues et un jeu de harnais.

Une catastrophe.—Les chemins de fer à travers la ville.

Le Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans nous rendra bien cette justice, de reconnaître que nous ne le tracassons guère sur les misères, grandes et petites, de son administration. Il fut un temps où nous suivions, pas à pas, ses agissements, où nous relevions toutes ses fautes, une par une, à mesure qu'elles se commettaient. La belle avance ! nous ne corrigions rien et nous fatiguions, en pure perte, le public de nos doléances.

Le Conseil, se fiant à l'apathie générale, ne tenait aucun compte des remontrances de la Presse.

Le fait est qu'il y a un peu de la faute de la population dans la perpétuation des abus dont nous sommes, tous, les témoins et, plus ou moins, les victimes. S'il arrive un accident à l'un de nous, le voisin n'y prend pas garde, sous prétexte que, après tout, ce n'est pas son affaire —et le tort passe sans être redressé. Si l'accident a un caractère public et menace une bonne partie des habitants, on fait une démonstration. Cela dure vingt-quatre heures. Le lendemain, on n'y pense presque plus; huit jours après, tout est oublié, et les choses continuent même train qu'auparavant ; les abus et les empiètements ne font que croître et embellir.

C'est ainsi qu'il y a quelques jours, nous nous plaignions de l'irrégularité de l'éclairage électrique — en quoi, nous n'étions que l'écho de nous ne savons combien de contribuables qui paient de gros impôts, et d'hommes utiles, qui, la nuit, rendent à leurs concitoyens de véritables services. Tout cela n'a pas empêché un de ces honnêtes gens de faire, quarante-huit heures après, une chute qui aurait pu avoir des conséquences très graves, parce qu'au coin d'une rue, un phare électrique avait jugé à propos de ne pas brûler, et qu'à deux pas plus loin, il y avait une différence de niveau de cinq à six pouces sur le trottoir. La victime est âgée; elle aurait pu y laisser un membre, rester estropiée, le reste de la vie; heureusement, elle en a été quitte pour une luxation de peu de durée, et l'on n'y a fait aucune attention. Les faux pas, les chutes, continueront, tant qu'il n'y aura pas une victime transportée à l'hôpital ou même à la tombe.

C'est ainsi que les choses se passent à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons été témoins, avant-hier, d'un désastre, fruit de cette apathie de la part de la population ; de cette négligence, de la part de l'administration. Cette fois, il y a eu une victime humaine, et c'est une dame qui n'habite même pas la Nouvelle-Orléans, qui a perdu la vie, par suite d'un abus que l'on a laissé se perpétuer, pendant près d'un quart de siècle, sans chercher à y mettre un terme.

De pareils faits doivent donner, au loin, une singulière idée de notre administration, de l'ordre qui règne au milieu de nous ; ils ne sont pas de nature à engager les étrangers à venir nous visiter.

Ce n'est pas dans le deuxième district, cette fois, qu'a eu lieu la catastrophe, mais au beau milieu du premier, dans un quartier extrêmement fréquenté, dans une rue traversée, à chaque instant, par les "cars" d'une dizaine de lignes de chemins de fer urbains. Qui de nous, se rendant dans ce qu'on appelle le district des Jardins, n'a été frappé par la vue de ces longues files de cars qui vous arrêtent, et retardent, assez souvent, votre course. Comme ces trains sortent presque tous d'une gare, la locomotive qui les fait marcher, est constamment par derrière, de telle sorte, que si un accident menace, à la tête, il faut une suite de signaux transmise d'employé en employé, d'un bout à l'autre, pour provoquer l'arrêt ou un mouvement de recul de la machine. En attendant, une ou deux personnes peuvent être heurtées par un de ces effroyables et aveugles véhicules, et broyées par lui ; un "car" peut être renversé, et les personnes qui y sont installées, être grièvement blessées, ou tuées instantanément. C'est ce qui est arrivé, jeudi dernier, à l'intersection des rues Camp et St-Joseph—non pas la nuit, mais en plein jour, un peu après deux heures de l'après-midi. Une seule personne y a perdu la vie, mais il est miraculeux que les six ou sept autres installées avec elle, dans la voiture publique, n'aient pas subi le même sort.

Ce ne sont, cependant, pas les avertissements qui ont manqué au Conseil de ville. Dans presque tous les grands centres de population, on a forcé les compagnies à changer leurs habitudes dangereuses, à mettre un terme à leurs abus, à leurs empiètements.

Ici, elles sont complètement maîtresses des rues et de la levée; elles enserrent la Nouvelle-Orléans dans un cercle de fer, et malheur à celui qui s'y est pas tout yeux et tout oreilles; il peut, soit en se rendant dans le quartier supérieur, soit en traversant ou en longeant la levée, trouver la mort, au moment où il y pense le moins, et [illegible] du monde.

Dernièrement, on avait demandé la construction de barrières aux différentes intersections de la rue St-Joseph; [illegible] ce qui est un [illegible]; elle [illegible] bien palper, mais dépensera [illegible]. Pour faire taire les réclamations, [illegible] à imaginer de remplacer les gardiens [illegible] à pied, d'un carrefour à l'autre, par des employés qui font, à cheval, le même besogne. On a eu la faiblesse de lui céder; on en voit, à présent, les conséquences.

C'est déjà trop, beaucoup trop, qu'on permette à des compagnies de parcourir, [illegible], une grande partie de la ville, à [illegible] au sol, à travers des rues étroites et fréquentées, où les plus terribles accidents peuvent arriver, à chaque instant. Mais bien le moins qu'on leur impose les conditions de sécurité [illegible], les plus indispensables, les plus élémentaires—[illegible], par exemple, que des barrières qui seraient fermées, à l'approche d'un train, se rendent à la levée ou en revenant. Si ces prohibitions gênent par trop la circulation, comme, après tout, c'est la population qui paie, qui entretient les compagnies, elle doit passer avant celles-ci. Le gouvernement de la ville, qui est le protecteur naturel des intérêts et de l'existence de ses administrés, est forcé d'exiger d'elles un changement de route, s'il le juge nécessaire.

Depuis trop longtemps, les compagnies imposent leurs lois à l'administration ; il faut, au contraire, qu'elles subissent les siennes. La nature des choses veut qu'il en soit ainsi. Nous ne voyons pas pourquoi il en serait autrement. Pour le moment, on demande l'établissement de barrières ; on croit la mesure de sûreté suffisante. Soit, mais qu'on en exige la mise à exécution, stricte et, surtout, permanente. Il serait déplorable qu'une réforme établie, aujourd'hui, tombât en désuétude, au bout d'un mois ou de six semaines, comme le fait ne se renouvelle que trop souvent parmi nous. Il y va, ici, non plus de quelques intérêts plus ou moins légitimes, mais de la sécurité de la vie, des citoyens.

Des honneurs, des honneurs, toujours des honneurs !—Les mois se suivent, la roue tourne et les heureux se font. Il en va ainsi depuis que la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane s'est fondée ; et il en sera ainsi tant que ceux qui sont possédés du démon du jeu verront la possibilité d'échanger une somme infime pour une fortune. Nous avons donné, peu de jours après le dernier tirage de la loterie mensuelle, les noms des personnes qui y avaient gagné des lots importants ; notre enquête même les avait tous livrés à la publicité ; mais il paraît que non, puisqu'il nous en vient d'autres qu'on lira dans une autre colonne de cette page sous des attestations très lop[illegible] pour la Compagnie.

La compagnie permet à tout le monde, grands et petits, riches et pauvres, de participer à ses tirages. La plus certaine impartialité est exercée dans la distribution de ses faveurs ; et à faire face à ses paiements on sait la promptitude qu'elle met. Le prochain tour de la roue aura lieu le 17 du mois de décembre. Que de châteaux s'élèveront d'ici là dans le domaine de l'imagination ; mais aussi, que d'effondrements après cette date. Cependant, pour être élu il faut être appelé ; pour réussir il faut oser.

M. Lion & Cie.—Il y a longtemps que la maison Lion & Cie existe, et elle n'a jamais manqué de donner la plus complète satisfaction à sa nombreuse clientèle. Son stock se compose invariablement de vêtements confectionnés provenant des premières fabriques du Nord, et, quoiqu'ils soient irréprochables sous le double rapport de la solidité et de la coupe, ils sont néanmoins cotés à un bon marché qui les met à la portée des bourses les plus modestes.

Nous croyons donner un bon conseil à nos lecteurs en leur disant : allez aux grands magasins Nos 195, 197, 199 rue Decatur, coin Ste-Anne, vous y trouverez un choix varié de tout ce qui fait partie de l'habillement : pantalons, gilets, paletots, pardessus, lingerie d'homme, articles divers de toilette etc., etc. Et nous ajouterons : vous sortirez satisfaits et vous n'aurez pas beaucoup dépensé.

Samedi et les jours suivants, Wuerzburger Hofbrau de la La. Brewing Co.

Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

LOUISIANE.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 16 novembre :

Nous sommes allés, dimanche, sur l'habitation Martinique et nous y avons trouvé tout le monde affairé, car la sucrerie était en plein travail. On apportait les cannes au moulin.

M. L. Duchamp nous a reçus avec une charmante amabilité. Les chicots qu'on apportait devant nous étaient longs et leurs tiges, très grosses. Avant d'entrer dans la sucrerie, nous avons regardé une fort belle pièce de cannes à droite de la maison. M. Duchamp nous dit qu'il compte rouler environ 95 arpents, dont 45 sont du plant.

Interrogé par nous sur le nombre d'arpents qu'il compte planter, il répond qu'il s'en tiendra à 60 arpents, qu'il pourra planter épais et fumer à son gré de façon à obtenir un gros rendement. Nous entrons dans la sucrerie dont les machines fonctionnent à merveille, sous la surveillance de M. T. Duchamp qui a pour second M. Ed. Voorhies.

M. Duchamp nous montre son sirop et nous le complimentons sur sa défécation car il est lui-même son sucrier. Le vin de canne pèse 9 degrés Beaumé et il pèse jusqu'à 10. Le rendement est excellent ; 2 arpents de chicots d'un an et 16 charretées de chicots de seconde année ont donné 5 boucauts de sucre d'équipage ; 9 arpents de chicots de première année et 2 de seconde année, dont on a envoyé le sirop à St John, ont produit 21,000 livres de sucre. En somme, M. L. Duchamp est content de son rendement et nous a dit qu'il avait été agréablement surpris de voir trompées les craintes que la sécheresse lui avait fait concevoir.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 16 novembre :

Dans une tournée que nous faisions, au commencement de la semaine dernière, dans le bas du bayou Lafourche, nous avons pu voir que la plupart des habitations étaient en voie de roulaison ou étaient à la veille de commencer.

Nous n'avons pu signaler ce fait à cause de maladie mais nous donnons aujourd'hui les maigres renseignements que nous avons obtenus risque à les compléter plus tard.

Chez Mme Lovinet Levert, il sera roulé environ 70 arpents et tout fait croire que le rendement sera satisfaisant.

Beaucoup de maïs et de foin d'excellente qualité. Pommes de terre et patates douces en abondance. Mêmes notes, quant à présent, prises chez les frères L. et P. Boneau et M. U. Leblanc.

M. Valfroid Foret roulera environ 200 arpents. Les plus mauvaises cannes rendent, en ce moment, 1 boucaut 1/4 par arpent. Le maïs et le foin ont été récoltés abondamment.

Au canal Harang, sur l'habitation que dirige avec tant d'habileté M. Dom. Harang, la récolte comprendra 200 arpents et donnera de 1 1/2 à 2 boucauts par arpent.

Chez M. Tel. Badeaux, la récolte est très belle et promet beaucoup, mais nous préférons revenir sur ce sujet dans un autre numéro.

Sur Georgia Plantation, appartenant à M. Chas. Mathews, il sera roulé entre 750 et 800 arpents. Le rendement, jusqu'à présent, semble tout à fait satisfaisant. A plus tard de plus amples informations.

Le temps est très favorable aux travaux de la roulaison. Dans quelques endroits, il y a un peu disette d'eau; mais la moindre pluie rend les chemins impraticables, surtout aux environs de Lockport, sur le côté gauche, où ils sont vraiment dans un état déplorable; la moindre eau tombée du ciel, y forme des cloaques que le meilleur cheval est [illegible].

Les jours se suivent et se ressemblent sur nos habitations sucrières.

Quotidiennement, nous apprenons que des avaries ont lieu dans la machine de telle ou telle habitation ; les énumérer serait les nommer presque toutes. Les dégâts sont plus ou moins sérieux et apportent plus ou moins de retard dans les travaux de la roulaison. Heureusement, comme nous le disons quelque part, que le temps permet tous ces accidents sans grand préjudice.

—Vendredi dernier, vers 8:30 heures du matin, un corbillard traversait les rues de Thibodaux pour aller porter à Labadieville, la dépouille d'une jeune fille de dix ans décédée au canal Harang et fille de M. Dominique Harang, et de Emilie Hébert.

Le père, associé de M. M. Leblanc, accompagnait seul, le triste convoi, personne n'ayant été prévenu.

Nos sympathies personnelles nous font un devoir d'offrir aux parents nos compliments de condoléance.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 16 novembre :

Nos prairies et nos pâturages sont redevenus verdoyants, comme auparavant. L'herbe est abondante et nourrissante ; aussi notre bétail engraisse-t-il à vue d'œil.

Les pluies récentes ont, d'ailleurs, rempli nos étangs, nos coulées, et ont donné au sol une humidité fécondante.

C'est le moment pour nos fermiers de se mettre à cultiver la ramie. On n'en est plus aux expérimentations ; le problème est résolu, le climat et le sol sont propres à cette culture, et la vente du produit est très rémunératrice. Que ne nous adonnons-nous pas à cette culture, puisqu'elle ne nous demande pas de soins, qu'elle exige peu d'avances ? Toute la question est d'acheter quelques machines à décortiquer, qui ne coûtent pas beaucoup. Traitée à sec, la ramie se dépouille facilement des matières gommeuses qui la rendent impropre à l'industrie, et au commerce. Au riz, au coton, au sucre, ajoutons la ramie. Ce n'est pas de trop d'une source de revenu de plus.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 16 novembre :

Il ne reste plus que peu de riz à battre, à Pointe-à-la-Hache. En beaucoup d'endroits, la récolte n'est pas satisfaisante. Le prix est de $3, le baril.

La plupart des planteurs n'ont d'autre ambition que d'arriver à joindre les deux bouts. Heureux encore, s'ils peuvent y réussir. C'est la même histoire, tous les ans. C'est à douter que l'on puisse gagner de l'argent dans la culture du riz.

—Nous apprenons que Belair, à M. Dymond, a fait, cette année, 174 livres de sucre à la tonne de cannes. Le tonnage est faible, mais le jus est abondant et riche.

—Dans quelques jours, nous entendrons résonner les sifflets de la sucrerie de Magnolia. Il a fallu retarder les travaux, à cause des changements qu'il y avait à opérer, par suite de l'abandon complet du système des moulins et de l'adoption, sur toute la ligne, du procédé de la diffusion, pour l'extraction du jus de la canne. Mais, maintenant, tout est en un ordre parfait. Les machines vont commencer à fonctionner, et la diffusion se fera sur une grande échelle. On va soumettre au nouveau procédé 9,000 milles tonnes de canne, cette année, en y comprenant 3,000 tonnes achetées, au dehors, de M. Fisher.

On nous assure que la batterie du gouverneur Warmoth peut en finir avec cette masse de cannes, en 50 jours, tout au plus.

P. S.—Nous apprenons, au dernier moment, que la batterie de diffusion a commencé à marcher, hier matin, vendredi. Nous n'avons aucune information sur la façon dont fonctionnent les machines. Ce matin, leur fumée épaisse s'échappe de la grande cheminée de la sucrerie ; tout indique qu'il n'y a pas eu d'accident ou d'interruption dans les travaux.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 16 novembre :

L'habitation Powhontas donne, dit-on, un excellent sucre raffiné, cette année. Il s'est vendu, au magasin de Powhontas, à Bois, 7 cents 1/2 la livre.

—La Rivière Rouge monte lentement. Si nous avions un peu de pluie, ce cours d'eau grossirait et délivrerait les planteurs de bien des embarras.

Nous avons bien eu des ondées, récemment, mais insuffisantes ; elles ont été les bienvenues ; puis, sont venus des froids et un vent du nord, ce qui nous prouve que l'hiver arrive enfin.

—On nous apprend que plusieurs citoyens intelligents et entreprenants de Moreauville se sont cotisés pour former une association d'enseignement et établir une école de premier ordre. Les citoyens de notre premier ward ont souscrit libéralement. On est admis moyennant une souscription de $50, payable comptant. Pourquoi Marksville ne se réveillerait-elle pas de sa léthargie, et ne se lancerait-elle pas dans un mouvement de même genre ?

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 16 novembre :

Les affaires sont mortes, ici ; il n'y a pas d'argent dans la circulation.

Le bois de construction manque également ; aussi, est-il très recherché.

Le coton qui s'est fait attendre, cette année, nous arrive enfin assez rapidement, depuis le commencement de la semaine.

Il est fortement question d'établir, ici, une raffinerie centrale. C'est le sujet de toutes les conversations, à Abbeville.

M. J. Putnam a commencé sa roulaison, les premiers jours de la semaine. La récolte est assez abondante. La canne est très mûre et riche en matière saccharine.

—Grâce aux améliorations apportées dans la fabrication du sucre et aux nouvelles machines dont on se sert, on est arrivé à extraire une plus grande quantité de matière saccharine de la canne. Ajoutons à cela que l'on a obtenu une grande économie de rayons, par suite de l'emploi que l'on fait de la bagasse, comme combustible.

Il y a donc, dans l'introduction de cette industrie, une abondante source de revenus pour notre paroisse. Ce que font les paroisses situées plus au nord que la nôtre, nous pouvons le faire nous-mêmes. Les revenus du coton sont devenus incertains. Le riz ne rapporte qu'exceptionnellement, et dans certaines régions seulement. Le maïs ne suffit pas pour nous faire vivre. Le sol de Vermilion est éminemment propre à la culture de la canne. Ce qu'il nous faut, c'est du combustible, des moyens de communication et des machines convenables. Quand nous aurons un chemin de fer qui apportera le charbon, du Nord Ouest à nos sucreries, au même prix que celui que nous faisons venir de la Nouvelle-Orléans, nous pourrons tirer de notre sol de véritables richesses. Nous n'avons, pour cela, qu'à cultiver la canne, qui est d'un revenu certain.

—M. Dan Thompson, propriétaire de l'habitation Calumet, paie les cannes qu'on lui expédie, $3 la tonne. Qu'on songe ce qu'il y à gagner avec cette culture, avec un chemin de fer traversant nos campagnes. Dès que celles-ci y trouveront leur intérêt, les usines centrales s'élèveront partout.

Mais qu'on veuille bien y réfléchir, dès maintenant. Une tonne de cannes se vendant $3, vous assure, à tous, un gain de $1.50 à $2 pour chacune—soit un revenu de $20 à $30 l'acre. Que peut-on rêver de plus beau ?

Lauréats de l'Etoile de la Louisiane.—M. John B. Guyon, demeurant avenue St Claude, 449, vient de toucher de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane un quart de la somme de $5,100. Il était possesseur du billet portant les numéros 9-26-36, qui a échu le premier lot au tirage de la loterie quotidienne de jeudi dernier. Les vingt-cinq sous payés pour le billet, lui ont, on en conviendra, d'un rapport fructueux.

Samedi et les jours suivants, Wuerzburger Hofbrau de la La. Brewing Co.

Suisse.

La Suisse est devenue, à son tour, victime de la politique allemande. Ne comptant plus sur l'efficacité des traités qui garantissent sa neutralité, la République helvétique a été obligée de se lancer dans des dépenses militaires. Aussi, le budget fédéral, pour 1890, monte à 75 millions en recettes et à 85 millions en dépenses, dont 42 pour la guerre (au lieu de 12 en 1886.)

Au temps jadis, où dominait l'influence française, tous les pays désarmaient, et c'était à qui démolirait le plus de fortifications. Depuis que la paix européenne est la sauvegarde de l'Allemagne, tous les pays arment et se hérissent de retranchements formidables.

Les gouvernements cantonaux de Berne et du Valais, consultés par le Conseil fédéral au sujet de la demande en concession du chemin de fer de la Jungfrau, formulée par Flegelsiner Koechlin, ont donné un avis favorable.

Le gouvernement du canton d'Unterwald prévient les habitants que les fonds qui restent en caisse étant suffisants pour pourvoir aux dépenses publiques, les impôts ne seront pas perçus cette année.

Dictionnaire de Charenton ;

Maquillage.—Mode de rafraîchissement dans la glace.

Alsace-Lorraine.

L'*Estafette*, de Paris, reçoit, de Strasbourg, la dépêche suivante :

"Voici ce qu'on sait, quant à présent, et à titre officiel, sur le mouvement progressif de l'armée d'occupation d'Alsace-Lorraine :

"Un régiment de hussards de-Mannheim à Mulhouse ;

"Un régiment d'infanterie de ligne à Colmar ;

"Concentration du 8e régiment d'artillerie de campagne à Saint-Avold ;

"Un régiment de hussards à Sarrebourg ;

"Deux escadrons de hussards à Fenestrange ;

"Un régiment d'infanterie à Phalsbourg ;

"Un régiment d'infanterie à Strasbourg, lequel sera formé par les quatrièmes bataillons de l'intérieur de l'Allemagne.

"Deux bataillons d'infanterie à Sarreguemines ;

"Deux bataillons d'infanterie à Sarrebourg.

"En outre, on concentrera une brigade autour de Dieuze. Cette dernière opération s'étendra à toute l'armée d'occupation, de telle sorte que les états-majors aient leurs troupes tout à fait sous la main."

Le tribunal de Mulhouse a condamné à neuf mois de prison et à vingt marcs d'amende Joseph Behr, vannier, âgé de vingt et un ans, qui, ayant rencontré un garde forestier allemand dans la forêt de Steinbach, avait poussé à plusieurs reprises le cri de : "Vive la France !" Pour rendre sa manifestation plus significative encore, Behr avait chanté la *Marseillaise* et traité peu respectueusement en paroles l'employé allemand.

La *Post*, de Strasbourg, raconte que le 8 septembre, onze recrues de Lutterbach s'étaient rendues à la place où des danses étaient organisées à l'occasion de la fête patronale. Ces jeunes gens avaient formé en marchant trois groupes ; le premier composé de trois recrues, portait des casquettes rouges ; le second, composé de quatre recrues, portait des casquettes blanches, et le troisième des casquettes bleues. La police avait vu dans ce groupement de couleurs, qui rappelait le drapeau français une manifestation séditieuse, et les jeunes gens ont du répondre devant le tribunal des échevins de Mulhouse, de cette manifestation. Le tribunal, après avoir constaté que "l'ordre de couleurs tricolores qui composent le drapeau français n'avait pas été strictement observé dans le groupement des casquettes et que l'ordre public n'avait pas été profondément troublé par ce groupement qui, d'ailleurs, n'était pas l'effet du hasard", a acquitté les prévenus dans sa séance du 2 novembre.

Italie.

Par suite des mesures adoptées depuis deux ans, la force numérique de l'armée active, sur le pied de guerre, est actuellement augmentée de 30,000 hommes, avec 210 canons et 6,500 chevaux.

En vertu de la nouvelle organisation, la première partie de la réserve, c'est-à-dire celle immédiatement mobilisable, est renforcée de 60,000 hommes avec 40 pièces d'artillerie.

Les résultats des élections municipales à Trieste ont causé une grande satisfaction dans les cercles irrédentistes.

Les journaux font remarquer que, malgré la pression extraordinaire du gouvernement autrichien, tous les candidats italiens ont été élus.

L'*Eco* [illegible] traite de fable la nouvelle d'un journal de Paris que l'Italie, pour parer aux conséquences de l'arrivée possible du général Boulanger au pouvoir, aurait, lors des élections françaises, appelé sous les armes 30,000 alpins qui n'auraient été licenciés qu'après les scrutins.

L'*Esercito* dit que 30,000 alpins seulement ont été alors appelés pour leur instruction en vertu de l'ordonnance du ministère de la guerre, du 24 mars dernier.

Cependant, le 9 novembre, la République française a été pourvu confirmer les renseignements d'abord fournis par le *Siècle*.

Suivant une statistique publiée, récemment, à Rome, la puissance maritime de l'Italie a doublé pendant les cinq dernières années. En 1884, la marine militaire comptait 78 navires et 42 torpilleurs avec 457 canons. En 1889, on compte 144 navires et 123 torpilleurs avec 1,040 canons.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE DE BERLIN.—Nos derniers journaux de Paris annoncent qu'une activité très grande règne au ministère de la guerre de Berlin. La direction de l'armée allemande, suivant son habitude, n'attend pas que le Reichstag ait voté les crédits qu'elle lui demande pour les nouvelles formations projetées et qui comprendront, entre autres, ce on le rappelle, un nouveau corps d'armée en Lorraine et un nouveau corps d'armée dans les provinces de Prusse orientale et occidentale ; elle organise, d'ores et déjà, ces formations, de telle sorte qu'elles seront prêtes le jour même où les crédits seront accordés par le Parlement de l'empire.

Envoyez un timbre-poste de 2 cents au Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

ROMAN.—Décédée, à Paris (France), à 2 h A. M., le 19 courant, dans sa quatre-vingt-ons[illegible] année Mme Vve SOSTHÈNE ROMAN, née Arthémise Rosa L[illegible]. Les journaux de la paroisse St-Jacques sont priés de reproduire cette annonce.

RANSON—Décédé hier matin, à 4 1/2 heures à l'âge de 8 mois, LOUIS JOSEPH RANSON, fils de John B. Ranson et de Célestie Fenier. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M. Le corps est exposé No 408 rue St-Claude.

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges, [illegible] et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de M. W. CRABB, Oakville, comté Napa, Californie. PURETÉ ABSOLUE GARANTIE. PH. FORCHET. [illegible] 130 rue Royale, près St Pierre.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

MM. les Sociétaires sont notifiés que les Élections d'Officiers et d'Administrateurs pour l'année 1889-90 auront lieu à l'Asile, le DIMANCHE, 24 courant. Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures P. M. Après la fermeture du scrutin l'assemblée générale trimestrielle siègera au même lieu. Une assemblée grave [illegible] à la décision de l'assemblée. Les travaux de cette assemblée terminés, MM. les commissaires procéderont au dépouillement des votes.

Par ordre du Président,

L. Spoor, Secrétaire. J. BAYLE. 22 nov—2t

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Dommages et Paroisse(s))

Les privilèges de restaurant et de la bar, etc., pour le bal donné par la Société de St-Maurice, le 30 novembre 1889 seront vendus à l'encan le 26 novembre à 11 heures du matin, à la salle de l'Union Française.

Le Président, SÉRAPHIN BOY.

L. P. Boyer, Secrétaire. 17 nov—17, 24, 24

Avis.

$5,100. Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 9—26—36, Série 377, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier Gros Lot de [illegible] jeudi 21 novembre 1889, et a été payé [illegible] au bureau de [illegible] J. F. Aubertin, [illegible] rue Carondelet et Robertson, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

JOHN B. GRANER. 449 avenue St-Claude.

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, inondées pour le rapport du poids, chargées d'alun ou de phosphates. Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York. En gros par SMITH BROS & CO., SCHMIDT & ZIEGLER.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de N. C. Clark, 721 North Compton avenue, St-Louis, Mo., par l'entremise de la Continental National Bank of St Louis, Mo., deux vingtièmes du billet No 98, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la compagnie.

P. S. CAMERDEN, Caissier de la Whitney National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Dennis Herrington, Topeka, Kan., par l'entremise de la National Bank of Commerce, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 98, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

E. KINLER, Caissier de la Union National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme Margaret Vialpigne, Topeka, Kan., par l'entremise de la National Bank of Commerce, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 98, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

E. KINLER, Caissier Union National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Bowery Bank, de New York, N. Y., deux vingtièmes du billet No 98, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

E. KINLER, Caissier Union National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Cal., deux vingtièmes du billet No 98, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Western National Bank de Baltimore, Md., un vingtième du billet No 98, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Union National Bank, Gallon, Ohio, deux vingtièmes du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

E. KINLER, Caissier de la Union National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

M. T. [illegible], Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

[illegible] NIXON, [illegible], Miss.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.

Les soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

E. HAINE, No 237 rue Dumaine. L. WARNICK, 234 rue Tremé.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

JOHN M. FARENHOLT, Caissier de la Metropolitan Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno Byrnes, 224 Harrison avenue, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 7752, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 novembre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

VISITEZ LES GRANDS MAGASINS DE M. LION & CO.,

195, 197, 199 DECATUR, coin Ste-ANNE.

$200,000 de Vêtements confectionnés POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, OFFERT A MOITIÉ DE LEUR VALEUR.

DEUX MILLE PAIRES DE PANTALONS POUR HOMMES A $2,

Leur valeur est de 5 et 6 dollars chaque paire.

Pardessus pour hommes et enfants, Pea Jacket, Costume d'enfant, Costume noir et fancy.

VISITEZ ! VISITEZ ! ! VOUS SEREZ TOUS CONTENTS.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis. Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,390.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—Newton Buckner, Chairman ; Rudolph Woods, A. Baldwin, Jas. W. Lobdell.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation. Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans. BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation. 67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

Jos. Lipmann, Jules Météyé, W. E. Robinson. AVEC

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE DIAMANTS. ET NÉGOCIANT EN DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphirs.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

NOUVELLES ET NOMBREUSES ATTRACTIONS CHEZ LEOPOLD LEVY.

Le Magasin de Tapis le Meilleur Marché de la Ville.

Venant d'être reçue une nouvelle et magnifique ligne des plus beaux modèles de Moquette Velours et Body Brussels, Tapis Velours ; aussi, Nattes, Toiles Cirées, Linoleum, Rugs et Crumb Cloth.

Nous appelons l'attention particulière sur notre grande variété de Portières, Rideaux Soie et Dentelle et plusieurs autres Articles de Fantaisie convenables pour la décoration des salons, salle à manger, etc.

Une visite à notre établissement sera intéressante.

LEOPOLD LEVY,

137 .... Rue du Canal 137

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

90 .... RUE DU CAMP 90

Capital .... $250,000 | Profits non divisés $40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lembeck.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. POURSINE. A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

37 .... RUE CARONDELET 37

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens agents sont toujours [illegible] de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2ème district.

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU No 28 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec.

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell. TROUPE d'OPÉRA de GRAU.

Matinée aujourd'hui à midi—AMORITA.

Le soir à 8 heures—VIRGINIA.

Académie de Musique de Bidwell. Rue St-Charles.

Commencement dimanche, 24 novembre. Le grand succès de New York, de M. AUGUSTIN DALY, Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs, et mercredi en matinée, A NIGHT OFF. Vendredi et samedi soirs et samedi en matinée, AN ARABIAN NIGHT. Présenté par un superbe personnel de comédiens tel qu'il a été joué au théâtre de Daly à New York. Dimanche, 1er décembre.—Gus Williams.

THEATRE ST-CHARLES. JAS. M. GILBERT, Directeur. Dimanche 17 novembre—Une semaine. J. D. CLIFTON'S RANCH KING CO. Admission—10, 25 et 50 c. Look out for THE HORSE AND DOG. Dimanche 24 novembre.—Le comédien favori de la Nlle-Orléans, EZRA KENDALL AND HIS PAIR OF KIDS.

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE. CE SOIR. Matinées, Mercredi et Samedi. LECUMY THEATRE COMPANY. THE WIFE. Dimanche, 24 nov.—Said Pacha.

THEATRE DE L'OPERA. [illegible] Administrateur gérant. A la matinée des dames, samedi, à midi, LA FAVORITE. Prix d'admission, 50c.; places réservées, 75c. Samedi soir, 23 Novembre, à 7 h. 30. Nouvelles soirée fashionable de souscription. FAUST. Faust, M. Furst ; Méphistophélès, M. Geoffroy; Valentin, M. Balleroy; Marguerite, Mme Mounier; Siebel, Mlle Vaigallier ; Marthe, Mme De Voltry. Au 2me acte—La Kermesse, valse dansée par le ballet. Au 4me acte—La Nuit de Walpurgis, grand ballet réglé par M. D'Alessandri et dansé par tout le personnel du ballet. A la matinée de grand opéra, dimanche, à midi Les Huguenots. Dimanche soir, 24 Nov.—Le Barbier de Séville.

FARANTA ! Au Coin des rues Bourbon et Orléans. A partir de Dimanche, 24 novembre, Le Prof. Baptiste Peynaud, L'audacieux athlète français, se précipitera tête première dans un filet, du sommet d'une tour de 150 - - PIEDS - - 150. Deux sauts par jour, à 1 heure de l'après-midi et à 9 heures du soir. Les portes s'ouvriront à midi et à 7 heures. Entrée, 10cts. Sièges réservés 10cts., extra.

ROBINSONS. Semaine commençant jeudi, 21 novembre—L'homme à la peau élastique, garçon avec phénomène, Albinos à cheveux d'or, sœurs des eux. L'enfant charmeur de serpents avec des serpents monstres. Théâtre au rez-de-chaussée—Mr Lorimer's World of Wonders Co. Jeudi, 28 novembre. Chas F. Eliott, l'attrapeur de boulet de canon phénoménal.

Hôtel Royal,

PLAN EUROPÉEN,

Est maintenant ouvert pour la saison. La salle à manger est la plus attrayante au monde. Cuisine et chambres de première classe.

Chambres à $1.00 et au-dessus.

L'attention du public est appelée sur le Restaurant et ses services.

R. E. RIVERS, Propriétaire.

Avis de Réunion.—Réunion des Actionnaires de la People's Bank de la Nlle-Orléans.—Une assemblée générale des actionnaires de la People's Bank de la Nlle-Orléans aura lieu à la Banque, encoignure des rues Canal et Douane, en cette ville, SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, pour liquider les affaires de la Banque sous la charte actuelle, et réorganiser et continuer ses affaires sous une nouvelle charte—la charte actuelle étant limitée par statut expirant vingt ans après le 1er décembre 1869.

21 nov—au 30. N. LANDRY, Président.

Bureau de la Firemen's Insurance Company, No 49 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1889.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie, pour servir durant l'année qui va suivre, aura lieu au bureau de la compagnie No 49 rue du Camp, LUNDI 2 décembre 1889, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S., transféré son bureau du No 116 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889. Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber un modèle pour travaux nouveaux supérieurs.

C. E. KELLS & M. VIET. CHIRURGIENS-DENTISTES. No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal. Opérations de toute genre dans le bon goût de leur art. Dents de toutes sortes.

A LOUER.

Maison No 102 rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine ; 26 chambres, installations de gaz, grande cour, jardin, etc., etc.

A. & C. DENIS, No 104 rue du Canal.

CHARBON ET COKE.

Charbon Pittsburg	45 cts.
Alabama	45 cts.
Jellico Cannel	45 cts.
Coke de gaz	35 cts.

Anthracite (Egg, stove et nut.)

W. G. COYLE & Co., 47 rue Carondelet.

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS. 84 Rue Royale, N. O. SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer [illegible]. Accords et réparations de pianos une spécialité.

VIN GALLEGOS.

Ce vin rouge de Californie, si bien connu et si populaire, garanti parfaitement pur, sera livré aux consommateurs, sans frais de transport, au bas prix de 50 CENTS LE GALLON.

HENRY L. VILLERÉ, Marchand de vins et liqueurs, avec EDGAR DELÉRY. Pharmacien, 235 Dauphine, coin Esplanade.

Southern Insurance Company, de la Nlle-Orléans, No 34 rue du Camp.—Nlle-Orléans 17 novembre 1889.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie pour servir durant l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI 2 décembre 1889, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

RETOUR DE FRANCE.

Madame A. GUILLIOT, SAGE-FEMME.

Prévient les Dames de sa clientèle qu'elle reprend ses services professionnels. Consultations chez elle de 1 à 3 heures. 103 rue Orléans, entre Bourgogne et Remparts.

Mme LEONIE GEORGE, MODISTE,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle a transféré ses ateliers du rez-de-chaussée du No 280 Royale (entre Dumaine et St-Philippe,) au 1er du même numéro. Elle exécutera promptement et avec le plus grand soin toutes les demandes qui lui seront faites. Prix modérés.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 NOVEMBRE—CLASSE No 278. Tirage de 4 heures P. M.

23	33	45	34	12	56	16	19	27	35	55	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et sous la surveillance des commissaires. En témoignage de quoi nous signons, Ce 22 novembre 1889, à 4 heures P. M.

J. A. BOUSSEAU, W. B. PINCKARD, SAM. A. WILSON, Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président. A. SCHREIBER, Vice-Président. JOSEPH A. RINGER, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et des rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

Chas. T. Dugazon, Edwd. J. Bobet, Pierre Poutz, F. Gally, D. Fatjo, A. Schreiber, Chas. E. Schmidt, A. G. Vincent, Jules Tuyes, E. Labouisse, Chs. Fixot, J. W. Reboul.

Leçons de Français et de Piano.

Un Professeur, parlant le français et l'anglais, offre ses services pour l'enseignement de la Française et du Piano, au prix de trois piastres par mois. Il peut encore disposer de quelques heures. Adresser les demandes à Mlle V. L., Bureau de l'Abeille.

SI VOUS VOULEZ

acheter du claret bon et bon marché, adressez-vous à la American Liquor Co., 216 et 217 rue Decatur. Vins blancs, Whiskies, Gins, Cognacs et Cordiaux.

Gros et Détails.

Association des Photographes de la N. O.

AU PUBLIC.

Les membres de cette association ont fait face à la réduction de prix; et, à partir de ce jour, ils feront les photographies Cabinets à $3 26 la douzaine, y compris un grand portrait fini au crayon. Nous vous prions de nous réserver vos commandes que nos solliciteurs passeront prendre dans peu de jours.

Chaque contrat porte les noms des membres de l'association ; n'en acceptez aucun autre. Tout ordre doit être transmis par un solliciteur. Demandez leur appui à l'industrie locale.

SOUBY ART GALLERY, C. T. Yenni, 49, Sadieur, 113 rue du Canal.
LOUIS MOBIRA, 243 rue Royale.
G. MOSES, 121 rue du Canal, près Royale.
W. W. WASHBURN, 111 rue du Canal.
B. MOSES, 289 rue Dryades.
C. R. SCHRENCK, 191 1/2 rue du Camp.
THOMAS PYE, 131 rue Poydras.
EUGENE MASSICOT, coin des rues Magazine et Constantinople.
EUGENE SIMON, 162 rue du Canal et 22 rue Hospital.
C. H. ADAMS, 145 rue du Canal.
R. D. WILDE, 264 Tulane Avenue.

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collège, Cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes dames. Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.